



Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 800, Trois-Rivières, Québec, Canada, G8A 5H7
Téléphone : (819) 376-5011

Le 18 novembre 2008

Monsieur Nicolas Boivin
Professeur
Département des sciences comptables

Monsieur,

Nous venons par la présente vous informer de la décision relative à votre récente demande de promotion. Le comité de promotion, constitué conformément à l'article 22.08 de la convention collective des professeures et professeurs de l'Université, a procédé à l'étude de votre demande sur la base des critères, méthode et modalités d'évaluation établis par la commission des études (annexe 2007-CE-483-13-R4472).

Après avoir examiné votre dossier en fonction de ces exigences et critères plus spécifiques et dans le respect de la pondération que vous attribuez à chacun des éléments de votre tâche de professeur, le comité vous a attribué les cotes suivantes :

Fonctions	Moyenne	Pondération	Résultat pondéré
Enseignement	8,33	60	5,00
Recherche	5,00	30	1,50
Service à la collectivité	7,17	10	0,72
Direction pédagogique			
Total :			7,22

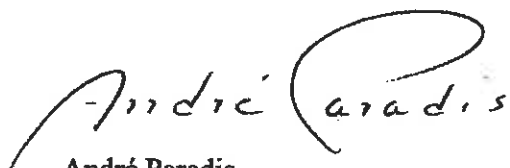
La note de passage à une catégorie supérieure étant 6,49, il a donc recommandé votre passage à la catégorie III de l'échelle de traitement des professeurs.

À l'examen de votre dossier très bien organisé, le comité a souligné l'excellence de vos enseignements, et ce, malgré une importante charge dans ce domaine. Le comité a noté un bon démarrage en recherche, si l'on songe à l'encadrement d'étudiants au MBA et à votre participation au laboratoire de recherche sur l'information comptable et fiscale pour les PME. Le comité a également remarqué un rayonnement externe intéressant pour ce qui est du volet service à la collectivité.

Nous avons le plaisir de vous informer que le conseil d'administration a accepté de vous accorder la promotion à la catégorie III, lors de sa réunion du 17 novembre 2008.

En notre nom personnel et au nom des membres du comité, nous tenons à vous féliciter très sincèrement pour cette marque de reconnaissance qui vous a été accordée par vos pairs et nous souhaitons qu'elle constitue pour vous un encouragement à poursuivre, d'une façon aussi déterminée, votre engagement dans vos fonctions de professeur.

Au nom du comité de promotion, nous vous prions d'agréer, Monsieur Boivin, l'expression de nos salutations cordiales.



André Paradis

Vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique



Lucie Guillemette

Vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche

DÉPARTEMENT DES SCIENCES COMPTABLES
CONCLUSION SUR CHACUN DES ÉLÉMENTS DE LA TÂCHE ET
RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ÉVALUATION

ÉVALUATION DE : Monsieur Nicolas Boivin

PÉRIODE : du 1er septembre 2005 au 31 août 2007

- CONSIDÉRANT** le dossier fourni par le professeur en vue de son évaluation;
- CONSIDÉRANT** les critères et procédures établis par l'Assemblée départementale et approuvés par les Vice-rectorats aux Études;
- CONSIDÉRANT** les répartitions des éléments de la fonction approuvées par l'assemblée départementale;
- CONSIDÉRANT** les documents fournis en annexe au dossier d'évaluation;
- CONSIDÉRANT** la conclusion à laquelle en est arrivé le Comité sur chacun des éléments de la tâche, à savoir :

ENSEIGNEMENT (10.02 c.c.)
50 %

Le Comité constate que le professeur satisfait aux exigences de la tâche;

RECHERCHE (10.03 c.c.)
30 %

Le Comité constate que le professeur satisfait aux exigences de la tâche;

SERVICE À LA
COLLECTIVITÉ (10.04 c.c.)
20 %

Le Comité constate que le professeur satisfait aux exigences de la tâche;

DIRECTION
PÉDAGOGIQUE (10.05 c.c.)
0 %

Le Comité d'évaluation, ayant terminé ses travaux le 18 octobre 2007

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, (11.10 c.c.),

Le Comité recommande un renouvellement de contrat.

Le Comité souligne la qualité exceptionnelle des enseignements de monsieur Boivin ainsi que sa disponibilité aux étudiants.


Le Comité constate l'implication de monsieur Boivin dans les tâches collectives du département ainsi que dans des publications reliées à son champ d'expertise et l'encourage à continuer dans la même voie.

Le professeur a pris connaissance du présent rapport du Comité d'évaluation ce 18 octobre 2007.

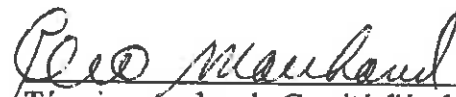


Professeur évalué

Nicolas Boivin



Président du Comité d'évaluation
Roger Savoie



Témoin, membre du Comité d'évaluation
Cléo Marchand

AVIS AU PROFESSEUR

Le présent rapport du Comité d'évaluation sera soumis pour approbation à l'assemblée départementale du 8 novembre 2007. La convention collective prévoit à l'article 11.11 qu'il vous est possible d'ajouter certains commentaires à votre évaluation si vous le jugez à propos.

COMMENTAIRES : Aucun commentaire n'a été formulé par monsieur Boivin



Université du Québec à Trois-Rivières

C.P. 500, Trois-Rivières, Québec, Canada / G9A 5H7
Téléphone: (819) 378-5034

Département des sciences comptables

Membres du comité d'évaluation
Département des sciences comptables
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qc
G9A 5H7

Objet : Évaluation des enseignements de M. Nicolas Boivin

Chers membres,

À titre de Directeur du module des sciences comptables pour la période du 1^{er} septembre 2003 au 31 mai 2005, je désire par la présente vous souligner ses nombreuses et importantes réalisations. Monsieur Boivin a dispensé plusieurs cours différents. Il a toujours obtenu d'excellentes évaluations des étudiants. Monsieur Boivin fait l'unanimité parmi les étudiants du baccalauréat en sciences comptables. Il est reconnu pour son engagement et sa disponibilité. En consultant ses évaluations vous constaterez que Monsieur Boivin se détache nettement de la moyenne de notre institution.

Je tiens également à vous souligner la participation très active de Monsieur Boivin au niveau de l'enseignement des cours de la session d'été.

Je crois que Monsieur Boivin est un excellent enseignant qui a su s'impliquer et relever brillamment les défis que nous lui avons confiés au niveau de l'enseignement.

Richard Wilson
Professeur
Département des sciences comptables



Université du Québec à Trois-Rivières

C.P. 500, Trois-Rivières, Québec, Canada, G9A 5H7
Téléphone : (819) 376-5011

Le 1^{er} octobre 2007

Membres du comité d'évaluation
Département des sciences comptables
Université du Québec à Trois-Rivières

Objet : Évaluation des enseignements de M. Nicolas Boivin

Chers membres,

À titre de Directrice des études de cycles supérieurs en sciences comptables depuis le 1^{er} juin 2005, je désire par la présente vous souligner l'implication de Monsieur Boivin dans le MBA-CA. Monsieur Boivin dispense, au cours du premier été de la maîtrise, le cours « Planification financière et fiscale » et il fait également des interventions ponctuelles de 6 à 9 heures pour réviser la fiscalité avec les étudiants qui se préparent à l'EFU, lors de leur deuxième été du MBA. Il a toujours obtenu d'excellentes évaluations des étudiants du programme sous ma responsabilité. Les commentaires des étudiants sont positifs et ils apprécient beaucoup les interventions de Monsieur Boivin. Ses habiletés pédagogiques sont souvent mises en évidence par les étudiants. En consultant ses évaluations, vous constaterez que monsieur Boivin obtient de très bonnes cotes. Il a des résultats supérieurs à la moyenne des intervenants du programme.

En espérant que ces quelques précisions puissent contribuer à votre réflexion lors du processus d'évaluation de Monsieur Boivin, je vous prie d'accepter, Messieurs les membres du Comité, l'expression de mes meilleurs sentiments

Hélène Bergeron

Directrice des études de cycles supérieurs en sciences comptables
Département des sciences comptables

Drummondville, le 2 juillet 2012

Aux membres du Comité de sélection,

La présente constitue un témoignage de mon appréciation du professeur Nicolas Boivin. Celui-ci m'a enseignée la fiscalité (Fiscalité 1 CTB-1018, Fiscalité 2 CTB-1020 et quelques interventions lors de mon MBA-CA) à l'UQTR à l'aide de ses manuels de Fiscalité Expliquée.

Le professeur Boivin est un excellent professeur en ce qu'il explique clairement les concepts à l'aide d'exemple concrets afin que nous comprenions plutôt que de nous faire apprendre les concepts par cœur, ce qui est beaucoup plus utile pour nous à long terme. De plus, il est dynamique, respectueux, disponible et à l'écoute de ses étudiants, ce qui en fait un professeur intéressant et efficace car les étudiants sont contents d'assister à ses cours, y comprennent la matière sans trop de difficulté et n'hésitent pas à lui poser les questions qui s'imposent ou à se confier à lui.

Le matériel pédagogique rédigé par M. Boivin me fut très utile dans l'apprentissage de la fiscalité et me l'est toujours aujourd'hui. En effet, j'ai utilisé les manuels de Fiscalité Expliquée afin d'apprendre la théorie fiscale en complément de la Loi de l'impôt, qui est pour sa part difficile à lire/à comprendre. J'utilise toujours ces documents à titre de référence dans le cadre de mon emploi pour des questions fiscales simples ou afin de me rafraîchir la mémoire sur la théorie de base avant de me référer à la théorie complète dans la Loi. De plus, lors de mon apprentissage, j'ai utilisé la B.Q.I. en fiscalité afin de valider que j'avais bien compris la théorie et afin de la consolider par des exemples concrets un peu plus compliqués et par les réponses détaillées comprises dans la B.Q.I. Finalement, lorsque j'ai révisé ma fiscalité en vue de l'EFU, j'ai utilisé les volumes de Fiscalité Expliquée et, surtout, les Fiches Fiscales qui résument la théorie apprise au BAC en un seul volume et de façon concise mais complète. J'ai beaucoup aimé ces volumes, qui sont à l'image de l'enseignant qui les a rédigés. En effet, ils expliquent de façon simple les concepts fiscaux théoriques parfois compliqués et ce, à l'aide d'exemples concrets et imagés. De plus, en tant qu'étudiants et avec tous les volumes que nous avions à nous procurer, nous étions bien contents d'avoir accès à ces volumes sans frais supplémentaires via Internet. Cela est de plus très écologique car plusieurs étudiants utilisaient les documents en version électronique seulement plutôt que de les imprimer.

En résumé, M. Boivin a été l'un des meilleurs professeurs qui m'aient enseigné. Il m'a aidée à comprendre la fiscalité (et non seulement à l'apprendre). Il était toujours présent lorsque j'avais besoin de lui. Il m'a fait aimer la fiscalité et il me donnait le goût d'en apprendre encore plus; j'avais hâte d'assister à ses cours de fiscalité. Je suivrais à nouveau ses cours sans hésiter.



Michèle Poudrier, CPA auditrice, CA, MBA

Récipiendaire de la Médaille d'or des Comptables agréés du Canada pour avoir obtenu le meilleur résultat au Québec à l'Évaluation uniforme (EFU) de 2011

Trois-Rivières, le 4 septembre 2012

Objet : Lettre de recommandation – Candidature du professeur Nicolas Boivin au Prix d'excellence en enseignement

Au comité de sélection,

Agissant en qualité de diplômé en sciences comptables de l'Université du Québec à Trois-Rivières et lauréat à l'*Évaluation Uniforme (EFU)* 2006 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, j'élabore à l'égard de professeur Nicolas Boivin la présente lettre de recommandation.

Lors de mes études en sciences comptables à l'UQTR, j'ai eu le privilège d'assister à plusieurs cours dispensés par le professeur Boivin, tant au premier qu'au deuxième cycle. Ce dernier m'a enseigné mes deux premiers cours de fiscalité au Baccalauréat aux sessions d'hiver et d'automne 2004, de même qu'un cours de fiscalité avancée à la Maîtrise à l'été 2005. Je garde un excellent souvenir des prestations en classe de ce professeur. Pédagogue hors pair, professeur Boivin représenté définitivement l'un des intervenants les plus passionnés et engagés que j'ai rencontré durant mon parcours académique, tous niveaux de scolarité confondus. Ses enseignements de la plus haute qualité et sa disponibilité exemplaire ont largement contribué à ma réussite scolaire. D'ailleurs, je considère que professeur Boivin a constitué un joueur clé dans ma révision en fiscalité dans le cadre de ma préparation à l'*EFU*, examen national conduisant à l'obtention du titre professionnel de Comptable Agréé. À titre de lauréat au Tableau d'honneur de l'*EFU* de 2006, je peux affirmer sans conteste que la contribution du professeur Boivin fut des plus significatives afin de me permettre d'atteindre le haut niveau de compétence attendu à cette épreuve dans le domaine de la fiscalité.

Il importe de préciser que professeur Boivin m'a enseigné alors qu'il en était à ses tout premiers débuts en tant que professeur au sein de la communauté universitaire. En ces circonstances, un élément marquant faisant en sorte que professeur Boivin a su se démarquer de façon éloquente est la qualité exceptionnelle du matériel pédagogique original rédigé pour ses étudiants. Qu'un jeune professeur parvienne à produire des outils d'apprentissage abordant un sujet complexe comme la loi de l'impôt, et reflétant un calibre que l'on retrouve habituellement à l'intérieur d'œuvres conçues par des

enseignants très expérimentés, relève pratiquement de l'exploit. À mon avis, cela était fort révélateur au sujet de la carrière en enseignement qu'allait mener avec brio professeur Boivin par la suite.

En conclusion, je réitère mon appui le plus entier à la candidature du professeur Boivin au Prix d'excellence en enseignement. Espérant que ces quelques commentaires vous seront utiles dans votre évaluation, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.


Martin Dubuc MBA, CPA, CA

Lauréat au Tableau d'honneur de l'EFU 2006 (Institut Canadien des Comptables Agréés)

Québec, le 10 août 2012

Aux membres du comité de sélection du Prix d'excellence à l'enseignement,

J'ai fait partie de la cohorte d'étudiants de l'UQTR ayant terminé le programme de sciences comptables en 2009. J'y ai suivi les cours de premier ainsi que de second cycle. J'ai donc pu côtoyer le professeur Nicolas Boivin durant mes cinq années d'études. D'abord au baccalauréat, il m'a enseigné les cours Fiscalité I - Fiscalité des particuliers et Fiscalité II - Fiscalité des entreprises. Arrivée à la maîtrise et en préparation à l'Examen final uniforme des comptables agréés, Nicolas m'a également donné certaines formations en lien avec l'épreuve finale. Au-delà de ces activités académiques plus formelles, Nicolas a été pour moi une importante référence dans mon cheminement de fin d'études. Je me sens donc très à l'aise d'écrire une lettre comme celle-ci pour décrire le professeur qu'il a été pour moi.

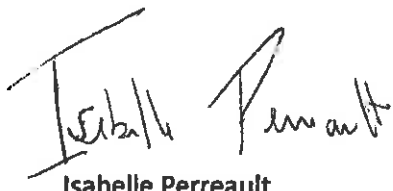
La plus grande force qui caractérise Nicolas est à mon avis sa grande rigueur.

Rigueur qui se traduit d'une part par des notes de cours et des documents académiques complets, très clairs et parsemés de nombreux exemples pratiques qui aident grandement à la compréhension des étudiants. Le fait d'appuyer ses cours sur des ouvrages qu'il a lui-même rédigés lui donne un plein contrôle sur la structure et le rythme des formations qu'il donne, ce qui est très bénéfique pour les étudiants. En effet, Nicolas excelle dans l'art de synthétiser l'information, de doser le temps accordé aux différents éléments en fonction de leur importance et de présenter des éléments souvent très techniques de façon intéressante. C'est également un professeur qui maîtrise totalement sa matière. En bout de ligne, ce sont les étudiants qui en ressortent gagnants! Soucieux de leur bonne compréhension et pour compléter ses enseignements en classe, il fournit également à ses étudiants un outil informatisé qui leur permet d'accéder à des exercices supplémentaires afin de s'assurer d'une bonne intégration de la matière.

D'autre part, sa rigueur se traduit par le support irréprochable et la grande disponibilité qu'il offre à ses étudiants. À partir de tôt le matin, sa porte est toujours ouverte pour certains ayant besoin d'aide pour une question de nature fiscale ou pour d'autres qui ont des interrogations ou inquiétudes sur l'examen qui approche. Cela démontre également que la réussite de ses étudiants lui tient à cœur et qu'il est très impliqué auprès de ceux-ci.

En tant que directeur de programme de cycle supérieur, Nicolas a sans aucun doute l'attitude nécessaire et toutes les compétences requises pour orienter les étudiants vers la réussite du programme et ultimement de leur examen professionnel.

Comme il l'a réussi dans les années passées, je suis certaine que le professeur Nicolas Boivin continuera à faire partie intégrante du succès futur de nombreuses cohortes d'étudiants du département de sciences comptables de l'UQTR.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Perreault'. The signature is written in a cursive, flowing style.

Isabelle Perreault

Étudiante au département de sciences comptables de l'UQTR 2004-2009 et Lauréate au Tableau d'honneur de l'Examen Final Uniforme de 2009

Chers membres du comité de sélection,

C'est un plaisir pour moi d'appuyer la candidature d'un professeur qui a marqué mon passage à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Nicolas Boivin.

De 2005 à 2008, j'ai eu la chance d'avoir comme enseignant M. Boivin dans les cours du baccalauréat Fiscalité I Particuliers et Fiscalité II Entreprises et Investisseurs. M. Boivin m'a également enseigné dans plusieurs cours de synthèse dans le cadre du programme court de 2^e cycle en expertise professionnelle CGA lors de l'été 2008.

La fiscalité peut être un sujet lourd et très technique. M. Boivin a réussi à rendre cette matière intéressante et dynamique. Les manuels de fiscalité expliquée sont d'excellents outils de vulgarisation des différents articles de loi. Ils m'ont été d'une grande aide autant dans ma révision pour mes examens d'ordre professionnel, que dans mon emploi actuel. En effet, je travaille dans le domaine de la fiscalité, et aujourd'hui encore, je préfère utiliser les livres de Fiscalité expliquée comme aide-mémoire, plutôt que les documents fournis par mon employeur quand les sujets y sont traités. Les articles et les concepts y sont bien expliqués, et les exemples pertinents.

La BQI (Banque de questions informatisée) en fiscalité est aussi un excellent outil d'apprentissage. Les questions se rapprochent de la pratique réelle. Les éléments pertinents pour résoudre les problèmes ne sont pas donner tout cuit dans le bec, il faut chercher les données pertinentes dans les annexes appropriées. Cet outil fait en sorte de nous aider réellement à préparer une future pratique professionnelle.

L'enseignement de M. Boivin est passionné et intéressant. Il ne fait pas seulement expliquer la matière, il explique le pourquoi !! C'est une nuance très importante qui semble évidente, mais qui n'a pas été comprise par tous les professeurs. Je me souviens encore de mon premier cours de fiscalité, où M. Boivin a tenté de nous faire écrire une loi sur un sujet très simple. Cet exercice visait à faire comprendre qu'il n'est pas facile d'écrire une loi, même si elle est logique, que les gens ne pourront pas transgresser facilement. Cela permet en

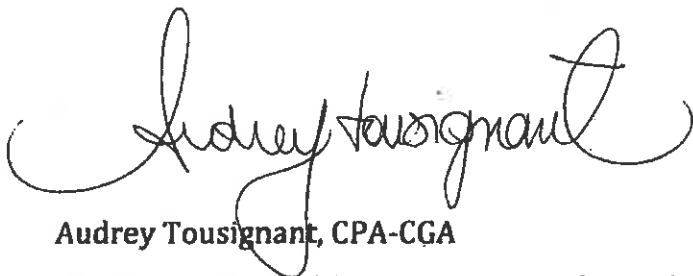
quelque sorte de se réconcilier avec cette 'méchante' loi de l'impôt sur le revenu, et de comprendre pourquoi la loi de l'impôt est si complexe. Sans cet exercice que certains ont pu trouver banal, je crois sincèrement que mon intérêt pour la fiscalité aurait été freiné par le fait de trouver la loi trop compliquée 'pour rien'. C'est grâce à ces petits éléments qu'on reconnaît les grands professeurs.

M. Boivin est toujours disponible pour répondre aux questions et pour approfondir les sujets qui ont moins bien été compris en classe. Sa porte est toujours ouverte. De plus, il est un des rares professeurs qui soit 'branché'. En effet, les étudiants ont plusieurs façons de rejoindre l'équipe de La Fiscalité de l'UQTR, entre autres par Facebook, Twitter, et par la WikiBQI. De nos jours, avec l'importance des médias sociaux pour la génération étudiante, c'est un gros avantage d'être branché.

M. Boivin est un professeur accessible, respectueux de ses étudiants et très professionnel. Il n'a pas peur de dépasser son plan de cours pour s'assurer de la compréhension de ses étudiants, car il a la réussite de tous à cœur.

M. Boivin a marqué mon passage à l'UQTR pour toutes ces raisons. Je le remercie d'avoir pris part activement dans mon cheminement académique, et d'avoir contribué à mes succès professionnels. Pour toutes ces raisons, je supporte sa candidature pour le prix d'excellence à l'enseignement.

Cordialement,



Audrey Tousignant, CPA-CGA

Mention nationale à l'examen Gestion financière stratégique PA2 de l'Ordre des CGA en 2008

Sirikali Christian
03-944 Boulevard du Plateau
Gatineau-Québec
J9J-0B9
613-806-9478(cellulaire)
613-993-3437 (bureau)
Christian.sirikali@tc.gc.ca
Christian.siriklai@gmail.com

Objet : Soutenance de candidature

Aux membres du comité de sélection,

Je viens auprès de votre instance pour soutenir la candidature de Nicolas Boivin, professeur à l'université de Québec à trois rivières depuis 2003 à la nomination du prix d'excellence à l'enseignement.

En effet, votre autorité, je connais monsieur Boivin en tant que pédagogue, professeur et finalement mentor pour nombre d'entre nous, étudiants qui avons eue le privilège de l'avoir comme enseignant durant les années de formation afin de devenir expert comptable. Les cours portant sur la fiscalité canadienne nous ont fait découvrir un monde complexe portant sur la relation de l'état et ses citoyens. Et bien plus de la simple fiscalité, nous avons saisis le rôle que joue chaque citoyen moral ou physique dans le développement du pays à travers les contributions fiscales.

En tant que pédagogue avéré et expérimenté, monsieur Boivin a toujours rempli et souvent dépassé les attentes que nous, étudiants avons de la part d'un professeur. Par exemple, Monsieur Boivin a conçu des manuels propres permettant de simplifier, pour l'étudiant débutant et néophyte, les difficiles et souvent complexes littératures de la loi sur l'impôt canadien, et nombreux autres cas et exercices spécialement conçus en vue d'une compréhension et une pratique performante de la discipline. Je ferais mention du recueil « fiscalité expliquée. ». Ces recueils conçu pour les cours de fiscalité allant de la conformité fiscale des particuliers et des entreprises aux réorganisations des entreprises sur le plan fiscal sont et restent des recueils de

chevet pour tout étudiant ou pratiquant de la fiscalité. Les dits recueils parviennent à réunir tous les concepts du cours à travers des chapitres fluides, compréhensibles et surtout des exemples et cas récents permettant aux étudiants de faire un lien entre la réalité et les différents concepts appris de la loi sur l'impôt. Le véritable apport de ces recueils peut être certainement perceptible au niveau des examens nationaux des ordres comptables ou les concepts fiscaux font partie des compétences évaluées. Les étudiants de l'université du Québec à Trois-Rivières ont souvent rafle les meilleurs places et médailles grâce au dévouement, au travail acharné et à la motivation des professeurs tel que monsieur Nicolas Boivin.

Mais aussi, monsieur Boivin est un mentor pour plusieurs et pour moi en particulier. Son rôle a été important pour nombre d'entre nous. En premier, sa disponibilité en tant que professeur, le bureau de monsieur Boivin a été toujours ouvert pour une consultation et toute autre conseil pouvant améliorer la qualité du travail d'un étudiant. Je pense aussi à son rôle en tant que représentant et personne contact de l'ordre des comptables généraux du Québec au sein de notre université. Ayant personnellement choisi ce titre, monsieur Boivin a été la personne ressource sur qui j'ai pu compter pour avoir les différentes explications sur l'ordre, ses exigences et toute autre information jugées importantes pour notre évolution. Monsieur Boivin dans ce rôle a même créer un lien sur le site du département des sciences comptables où toutes les informations pouvaient être consultées en tout temps !

Et finalement, une qualité personnelle ressort de Monsieur Boivin, c'est son sens inégalé d'intégrité et d'honnêteté. En tant qu'ancien étudiant, je peux témoigner que ces qualités qui ne sont pas légions dans les temps contemporains, mais grâce à celles-ci apprises de mon professeur, je peux attester sans peine, que nous nous sommes constitués un fondement solide pour nos carrières et surtout, pour la vie en général. Je vous remercie.

Recevez, mes salutations les plus distinguées

Sirikali Christian



Mention Nationale à l'examen de gestion financière stratégique PA2- des CGA 2008

Comité de sélection des lauréats du prix d'excellence à l'enseignement
Université du Québec à Trois-Rivières
3351, Boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G9A 5H7

Objet : Recommandation de Monsieur Nicolas Boivin à titre de lauréat du prix d'excellence à l'enseignement

Madame, Monsieur,

À titre de diplômée du baccalauréat en sciences comptables – programme coopératif et du programme court de 2^e cycle en expertise professionnelle CGA de l'UQTR depuis 2010, il me fait plaisir de vous faire part de mon appréciation de M. Nicolas Boivin comme professeur en fiscalité à l'UQTR.

M. Boivin fait partie des professeurs qui ont grandement contribué à ma réussite des examens professionnels de l'Ordre des comptables généraux accrédités (maintenant l'Ordre des comptables professionnels agréés) en novembre 2010. De plus, j'ai réussi **avec mention** l'examen *PA2 Gestion financière stratégique*. Au-delà des examens, la matière enseignée par M. Boivin et la rigueur au travail qu'il nous encourage à maintenir tout au long de nos études me sont très utiles dans ma vie professionnelle.

C'est dans le cours *Fiscalité II – entreprises et investisseurs* à l'été 2008 que j'ai eu la chance pour la première fois d'apprécier la qualité de l'enseignement de M. Boivin. Je m'en souviens encore, car M. Boivin était tellement intéressant à écouter! Ce cours a été un de mes cours préférés de mon cheminement universitaire. J'ai même tellement eu la piqûre que j'aurai bientôt une maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke en poche (je suis finissante de la promotion 2011-2012) et poursuivrai ma carrière dans ce domaine à temps plein.

Malgré le contenu très chargé et complexe du cours, M. Boivin réussit avec habileté à maintenir un équilibre entre la théorie et des exemples concrets, tout en laissant le temps aux étudiants de réfléchir. Il parvient à faire en sorte que les notions les plus complexes soient faciles à comprendre et à appliquer. Sûr de lui, il donne son cours de façon très professionnelle et présente la matière de façon structurée, ce qui facilite grandement la compréhension des étudiants, même dans un contexte de cours intensifs. Cela dit, il gère parfaitement son temps pour commencer et terminer ses cours à l'heure prévue, tout en maintenant l'intérêt des étudiants.

M. Boivin permet aux étudiants les plus intéressés d'approfondir la matière grâce au matériel mis à leur disposition et se fait un plaisir de répondre aux questions en classe, toujours dans le plus grand respect des étudiants. Les notes de cours sont très complètes et vont au-delà de la matière vue en classe, ce qui demeure un outil de référence très utile pour la suite de nos études et le début de notre carrière.

L'expérience pratique de M. Boivin est un atout important et très apprécié des étudiants pour un cours de fiscalité, car il est intéressant de savoir à quoi ces connaissances vont leur être utiles sur le marché du travail. De plus, sa porte est toujours ouverte pour discuter de fiscalité ou d'autres aspects de notre cheminement universitaire.

En fiscalité, les meilleurs professeurs sont souvent reconnus par la qualité de leurs publications. Je peux vous assurer que les ouvrages et outils mis à notre disposition comme la Collection Fiscalité Expliquée, la Banque de Questions Informatisées en Fiscalité et les Fiches Fiscales pour le 2^e cycle m'ont été très utiles dans mon cheminement universitaire et ne sont pas connus seulement à l'UQTR. En effet, ils sont aussi utilisés par des étudiants à la maîtrise en fiscalité et plusieurs diplômés de l'UQTR pour réviser certaines notions fiscales puisqu'ils sont accessibles gratuitement sur Internet. M. Boivin a contribué grandement à la création et à la mise à jour de ces ouvrages fort intéressants et utiles. Je suis également très fière de voir le nom de Nicolas Boivin dans la liste des professeurs qui ont contribué aux *Notes des profs* de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada de CCH, avec laquelle je travaille. Finalement, la page Facebook de la Fiscalité à l'UQTR est un autre moyen très innovateur d'intéresser les étudiants à la fiscalité en y publiant, entre autres, des questions auxquelles les étudiants peuvent essayer de répondre, des éléments de réflexion ainsi que des articles d'actualité en lien avec la fiscalité. Voilà un ingénieux moyen de susciter l'intérêt et les échanges entre les étudiants actuels, les anciens étudiants et les professeurs, dont M. Boivin qui y participe activement.

Comme j'aspire à enseigner un jour, M. Boivin sera toujours à mes yeux une source d'inspiration par sa passion de l'enseignement et de la fiscalité et par tous les moyens innovateurs qu'il prend pour intéresser les étudiants et leur transmettre sa passion. Également, sa disponibilité, son souci de préparer le mieux possible les étudiants en vue des examens professionnels et du marché du travail ainsi que son implication au sein du département de sciences comptables font de lui un professeur exceptionnellement dévoué. Les anciens étudiants se souviennent de lui comme un des meilleurs professeurs de l'UQTR.

Pour toutes ces raisons, je recommande fortement la candidature de Monsieur Nicolas Boivin à titre de lauréat du prix d'excellence à l'enseignement. Je suis convaincue que ce prix reconnaîtra d'une belle façon son travail exceptionnel auprès des étudiants et l'encouragera à continuer de faire rayonner le département des sciences comptables de l'UQTR, entre autres grâce à ses excellents cours de fiscalité.

Merci de l'attention que vous avez porté à cette lettre.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Stéphanie Faucher, CPA, CGA



Université du Québec en Outaouais

Case postale 1250, succursale Hull, Gatineau (Québec), Canada J8X 3X7
Téléphone : (819) 595-3900
www.uqo.ca

Le 15 octobre 2012

Aux membres du Comité de sélection
Prix d'excellence en enseignement
Université du Québec à Trois-Rivières

Madame, Monsieur

M. Nicolas Boivin a enseigné la partie fiscalité dans le cadre du cours CTB6153 Intervention en milieu professionnel au cours des trois dernières années. Ce cours est offert dans le programme court de deuxième cycle en expertise comptable professionnelle à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Ce programme vise à préparer les candidats au titre professionnel CPA-CGA.

Je tiens à souligner les excellentes évaluations qu'il a obtenues de la part des étudiants et les lettres de félicitations qu'il a reçues du directeur du département des sciences comptables à l'UQO. Ces résultats témoignent de la très grande qualité de son enseignement. M. Boivin a toujours été soucieux d'adapter la matière en fonction des besoins des étudiants. Il est un professeur consciencieux qui a le succès des étudiants à cœur. Je n'ai aucune hésitation à recommander sa candidature pour un prix d'excellence en enseignement et lui souhaite la meilleure des chances.

N'hésitez pas à me contacter si vous désirez d'autres informations.

Diane Bigras, FCPA, FCGA, M. Sc.

Responsable du programme court de deuxième cycle
en expertise comptable professionnelle
Professeure

Université du Québec en Outaouais

CP 1250, Succ. Hull

Gatineau, Qc, J8X 3X7

Tél. : (819) 595-3900 poste 1767

Courriel : diane.bigras@uqo.ca



Université du Québec en Outaouais

Case postale 1250, succursale Hull, Gatineau (Québec), Canada J8X 3X7

Téléphone: (819) 595-3900

www.uqo.ca

Lundi, le 6 février 2012

Monsieur Nicolas Boivin
Chargé de cours
Département des sciences comptables

Objet: Évaluation des enseignements – session automne 2011

Monsieur Boivin,

Vous trouverez ci-joint le rapport d'évaluation pour le cours CTB6153 groupe 01 «Intervention en milieu professionnel» que vous avez dispensé à la session automne 2011.

Je me joins au Comité de programme court en expertise comptable pour vous féliciter de l'excellente prestation de l'enseignement que vous avez obtenue dans le cadre de l'évaluation de vos enseignements et vous encourager à poursuivre votre excellent travail auprès de nos étudiants.

Étant donné que vous avez en main la version originale des commentaires des étudiants et qu'aucune copie de ces commentaires n'a été conservée par le module ou le département, je vous prierais de les garder précieusement dans l'éventualité où leur utilisation serait requise lors d'une prochaine évaluation.

Veillez agréer, Monsieur Boivin, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Denis Gendron, Ph.D., CA

Directeur au Département des sciences comptables

/cg

p-j.

Le 11 juin 2012

Monsieur Nicolas Boivin, professeur
Monsieur Marc Bachand, professeur
Monsieur Nicolas Lemelin, professeur
Département des sciences comptables

Messieurs,

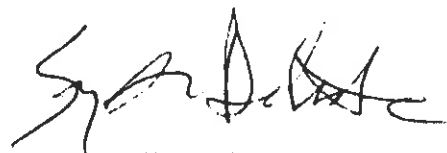
Qu'il nous soit permis, au nom de l'Université du Québec à Trois-Rivières, de vous adresser nos félicitations pour cette initiative positive, responsable et entièrement tournée vers l'accessibilité et la réussite des étudiants que représente votre site Internet sur *La fiscalité à l'UQTR*.

Grâce à votre site Internet, tous les outils nécessaires à la formation en fiscalité, depuis les manuels théoriques jusqu'aux banques de questions, sont accessibles depuis n'importe quel endroit, facilement, sur un site convivial qui, sans se contenter d'offrir les documents en libre-service, s'attache également à mettre en lumière et à amener concrètement vos visiteurs à prendre conscience de leur empreinte écologique et de ses impacts.

Nous sommes persuadés de la pérennité de ce site et de son utilité pour les étudiants en fiscalité, mais également pour nos anciens étudiants devenus de nouveaux professionnels. Non seulement conjuguez-vous gratuité, partage et accessibilité, mais vous avez clairement démontré les économies importantes, autant pour les étudiants que pour l'environnement.

Votre initiative est inspirante et nous voulions marquer le coup en vous félicitant pour cette excellente idée.

Veillez recevoir, Messieurs, nos meilleures salutations,



Sylvain Delisle, vice-recteur
Vice-rectorat aux études de premier
cycle et au soutien académique



Lucie Guillemette, vice-rectrice
Vice-rectorat aux études de cycles
supérieurs et à la recherche

Nicolas Boivin

De: Développement Durable <Developpementdurable@uqtr.ca>
Envoyé: 4 juin 2012 16:18
À: Nicolas Boivin
Objet: Re: La FISCALITÉ à l'UQTR (www.uqtr.ca/ FISCALITE) - Du matériel pédagogique gratuit et entièrement numérique (sans papier)

Bonjour M. Boivin,

Au nom des membres du Comité de développement durable de l'UQTR, je tiens à vous féliciter pour cette superbe initiative. Est-ce que vous nous permettez de la diffuser afin qu'elle puisse servir d'exemple à d'autres départements de l'UQTR?

En vous remerciant de votre contribution à la poursuite de notre mission, je vous souhaite une agréable journée,

Valérie Larose
Conseillère en développement durable
Université du Québec à Trois-Rivières
(819) 376-5011 # 2214 ou (800) 365-0922 # 2214



At 14:52 2012-05-23, you wrote:

Bonjour membres du Comité de développement durable,

Les professeurs de fiscalité de l'UQTR (Nicolas Boivin, Marc Bachand et Nicolas Lemelin) souhaitons vous faire part d'une initiative environnementale positive, soit le site :

La FISCALITÉ à l'UQTR – www.uqtr.ca/FISCALITE

L'ensemble du matériel pédagogique offert sur ce site est disponible uniquement en format numérique – sans impression papier (nos volumes obligatoires, les volumes complémentaires, les cas, les exercices à résoudre, les solutions, etc.). Plus aucune notes de cours n'est imprimée au service d'imprimerie, plus aucun volume réquisitionné auprès de la Coopsco, plus aucun cahier d'exercice n'est imprimé. Nous avons avisé les éditeurs intéressés à nous vendre des volumes que nous sommes intéressés uniquement aux volumes en format numérique qui peuvent se greffer à notre site.

Ce matériel est aussi entièrement gratuit et disponible pour tous. En effet, les professeurs de fiscalité de l'UQTR adhérons à cette philosophie désirant voir les œuvres être librement

diffusées dans la mesure où cette philosophie demeure préservée par tous les utilisateurs. Nous avons par conséquent adhéré au courant légal en la matière, en octroyant à nos utilisateurs une licence assujettie aux termes de Creative Commons (Creative Commons BY-NC-SA).

Découvrez notre empreinte écologique (et économique) POSITIVE -
www.uqtr.ca/FISCALITE/empreinte:

- 443 000 pages non imprimées
- 124 KM de papier épargné (distance entre Trois-Rivières et Montréal)
- 35 arbres conservés (un petit boisé)
- 26 900 \$ économisé par les étudiants
- 3 500 \$ de taxes non payées par les étudiants

Voilà chers collègues, en espérant être inspirant pour d'autres initiatives.

Merci,

La FISCALITÉ à l'UQTR
www.uqtr.ca/FISCALITE
FISCALITE@uqtr.ca



CCH
une société Wolters Kluwer

Brossard, le 3 juillet 2007

Publications CCH ltée
7005, boul. Taschereau
Bureau 190
Brossard QC J4Z 1A7

450 678 4443 tél
1 800 363 8304 sans frais tél
450 678 0001 téléec
856 678 0002 sans frais téléec
service@cch.ca
www.cch.ca

Nicolas Boivin CA, M.Fisc.
Professeur
Département des Sciences comptables
Université du Québec à Trois-Rivières
3351, boulevard des Forges, C.P. 500
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H7

Objet: Projet *Notes des profs*
Loi de l'impôt sur le revenu du Canada

Monsieur Boivin,

La présente est pour vous remercier de votre participation au projet *Notes des profs* de notre prochaine édition de l'ouvrage *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et Règlements annotés*. L'an dernier, ce projet était à l'état exploratoire, mais l'appréciation révélée par un sondage confirme qu'il est nécessaire à la communauté fiscale québécoise.

Comme vous le savez, ce projet a réuni un collectif de professeurs chevronnés provenant des plus importantes universités québécoises.

Des membres de ce collectif d'auteurs, que la soussignée coordonne, ont procédé à la sélection des dispositions législatives importantes en matière fiscale fédérale. Par la suite, ces dispositions ont été réparties en fonction des intérêts de chacun afin qu'un travail de rédaction soit effectué. Le but de chacune de ces notes est de donner des clés de lecture aux personnes qui ont à utiliser ces dispositions de façon précise et la Loi dans son ensemble. Ainsi, la lecture préalable de la note doit éclairer la lecture subséquente de la disposition législative. Ces notes s'adressent à la communauté étudiante, mais également aux professionnels de la fiscalité.

Je tiens à vous remercier pour votre importante collaboration, tant pour la sélection des dispositions que pour la rédaction de précieuses notes. Vous avez proposé un nombre important de dispositions pertinentes à ce projet. Vous avez également rédigé 18 excellentes notes qui permettent à ce projet de prendre l'ampleur qu'il aura lorsque la 36^e édition de l'ouvrage sera disponible, c'est-à-dire vers la mi-août.

Veillez agréer, Monsieur Boivin, mes salutations distinguées.

M^e Julie Hélène Tremblay, avocate, LL.B., D. Fisc.
Analyste à l'éditorial (fiscalité)



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Faculté d'administration
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Le 14 mai 2007

Université du Québec à Trois-Rivières
Département des sciences comptables
3351, boulevard des Forges, C.P. 500
Trois-Rivières (Québec)
Canada G9A 5H7

OBJET : Lettre de recommandation de Nicolas Boivin

À qui de droit

Au cours des dernières années Nicolas a collaboré à la mise à jour des éditions suivantes :

- « Impôt sur le revenu des particuliers et sociétés », vingt et unième édition 2004-2005, vingt deuxième édition 2005-2006, vingt-troisième édition 2006-2007 et vingt-quatrième édition 2007-2008 à paraître en septembre 2007 (chapitres 15 et 16 traitant du calcul du revenu imposable et du calcul de l'impôt des sociétés).
- Les chapitre 15 et 16 des « Problèmes d'impôt solutionnés Tome II» des éditions mentionnées ci-dessous.
- « Fiscalité spécialisée », dix-huitième édition 2005, dix-neuvième édition 2006 et vingtième édition 2007 (chapitre 28 traitant des sociétés de personnes), de même que les problèmes correspondants, « Problèmes d'impôts solutionnés » des éditions mentionnées ci-dessous.
- Suite à une entente avec Nicolas celui-ci s'est engagé à mettre à jour la vingt et unième édition 2008 (à paraître en janvier 2008) du volume « Fiscalité spécialisée » de même que les problèmes correspondants, « Problèmes d'impôt solutionnés » de cette édition.

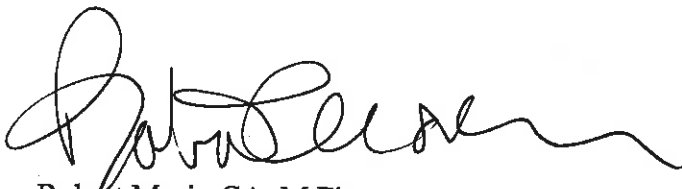
Les deux volumes mentionnés ci-dessous (version papier) de même que les problèmes solutionnés sont publiés par les Éditions Mérim et sont présentement utilisés dans la plupart des universités québécoises dans le cadre des programmes de premier cycle en administration. De plus les volumes sont utilisés comme volume de base dans le cadre des programmes de deuxième cycle en fiscalité à l'Université de Sherbrooke, HEC Montréal et la faculté de Droit de l'Université de Montréal.

De plus, depuis quatre ans les deux volumes sont publiés par Carswell (Thomson) sur TAXNET.PRO, une base de données fiscales regroupant plusieurs auteurs reconnus notamment Stikeman, Hogg, Magee et Krishna. TAXNET.PRO est disponible sur internet par abonnement et est utilisée par les spécialistes de la fiscalité au Canada. Une version CD de cette base de données est également disponible en français et en anglais.

Compte tenu de la notoriété de nos publications il est de toute première importance de sélectionner soigneusement nos collaborateurs. À cet effet après trois années de collaboration Nicolas a démontré beaucoup de rigueur dans les travaux demandés. La qualité de son travail est irréprochable ce qui en fait un collaborateur de tout premier plan. Le travail de recherche de Nicolas est sans aucun doute de calibre universitaire et devrait être reconnu à ce titre dans l'évaluation de son dossier de promotion et de permanence.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Robert Morin', with a long, sweeping horizontal flourish extending to the right.

Robert Morin CA, M.Fisc
Professeur titulaire
Département des sciences comptable et de fiscalité
Université de Sherbrooke
(819) 821-8000#3338



Université du Québec à Trois-Rivières

C.P. 500, Trois-Rivières, Québec, Canada, G9A 5H7
Téléphone : (819) 376-5011

Le 21 août 2007

Aux membres du Comité d'évaluation
Département des sciences comptables

Objet : Évaluation de monsieur Nicolas Boivin

Monsieur Nicolas Boivin a participé à la révision des chapitres 15 et 16 portant sur le calcul du revenu imposable et sur le calcul de l'impôt à payer des sociétés du volume "Impôt sur le revenu des particuliers et sociétés" pour chacune des éditions suivantes : 22^e édition 2005-2006, 23^e édition 2006-2007 et la 24^e édition 2007-2008. Son apport a aussi consisté à effectuer la révision des problèmes portant sur les mêmes sujets regroupés au chapitre 16 du volume "Problèmes d'impôt solutionnés", Tome II des éditions 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008.

Devant la qualité de son travail nous avons sollicité la collaboration de monsieur Nicolas Boivin pour la révision des chapitres suivants du volume "Fiscalité spécialisée" ainsi que la révision des chapitres correspondant du volume "Fiscalité spécialisée – Problèmes d'impôt solutionnés" :

- 18^e édition, 2005 : chapitre 28 portant sur les sociétés de personnes ;
- 20^e édition 2007 : chapitre 25 portant sur les non-résidents.

Ces volumes sont utilisés dans la très grande majorité des universités au Québec et offrent une visibilité à monsieur Boivin dans le domaine de la fiscalité. Nous espérons que monsieur Boivin poursuivra sa collaboration dans le futur.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marc Papillon
Professeur

Département des sciences comptables



La radio de Radio-Canada

Trois -Rivières le 15 mai 2007.

Monsieur Nicolas Boivin

Bonjour,

À votre demande, il me fait plaisir de répondre à votre requête.

Monsieur Boivin, occasionnellement et à notre invitation vous êtes venu à l'antenne de l'émission Chez nous le matin au 96,5FM, la Première chaîne de Radio -Canada à Trois -Rivières. Votre rôle, selon l'occasion, a été celui d'un invité et analyste, en plus d'avoir occupé la fonction de chroniqueur.

Chacune de vos interventions à l'antenne s'est inscrite dans le champ d'expertise pour lequel vous professez à l'Université du Québec à Trois -Rivières.

Vous avez été invité pour l'analyse d'un budget provincial et d'un budget fédéral. Vous avez de plus accepté la commande de préparer une série sur les régimes enregistrés de retraite et les impacts fiscaux des choix à faire. Enfin,



La radio de Radio-Canada

Vous avez livré en ondes une série d'entretiens sur la préparation des déclarations de revenus pour l'année d'imposition 2006.

En deux mots, la capacité d'analyse démontrée, l'apprentissage rapide du format de la radio publique et la sensibilité aux attentes manifestées par la réalisation pour les besoins de l'auditoire ont chaque fois permis d'atteindre en ondes un haut niveau de compétence et une qualité certaine de vulgarisation.

Je signale aussi au passage la précision de langage et l'excellence du niveau de langue française que vous utilisez au microphone.

Bien à vous,

A handwritten signature in black ink that reads "Michel Morin".

Michel Morin
Réalisateur -coordonnateur
Trois -Rivières, Québec